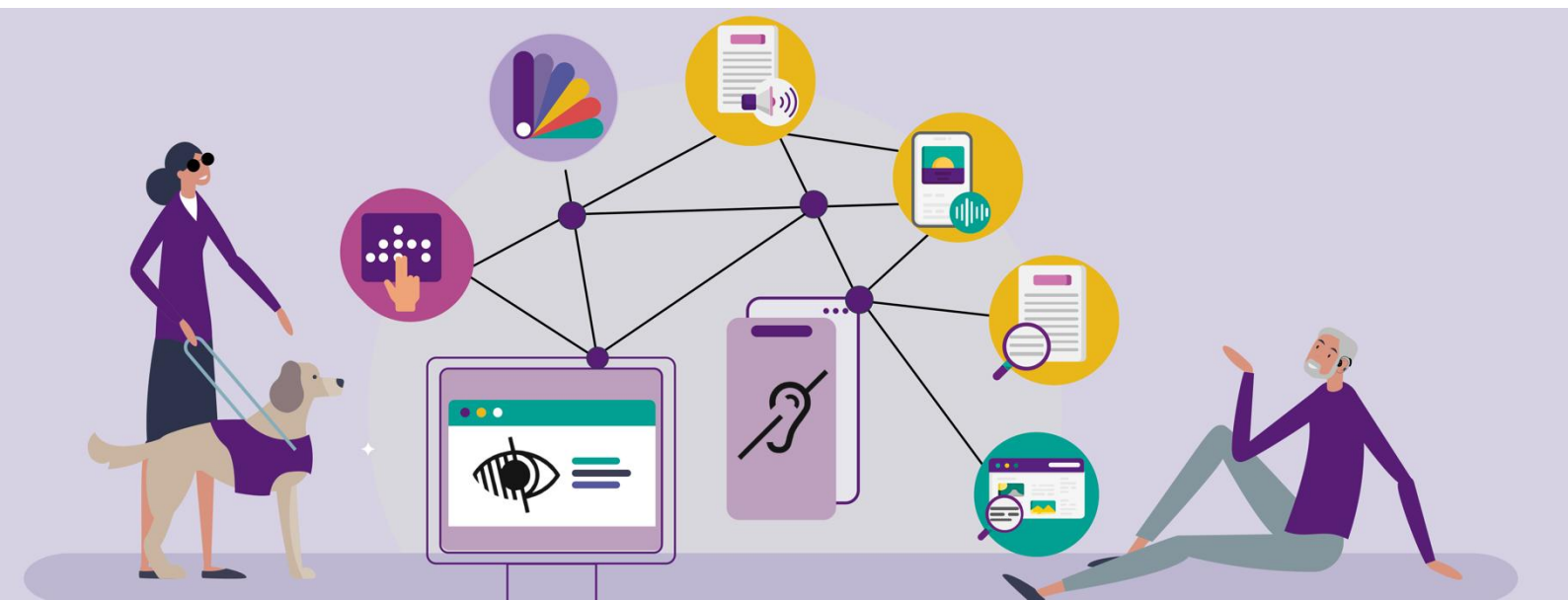


Plan d'actions annuel 2026

Avril 2026



SOMMAIRE

Plan d'actions annuel 2026	1
Introduction.....	3
État des actions déjà engagées avant la publication du schéma pluriannuel 2025-2027 du Groupe BPCE	3
Gouvernance.....	3
État de conformité du périmètre d'action	4
Moyens humains et Budget alloués	5
Ressources humaines.....	5
Formation	5
Budget.....	5
Actions planifiées sur 2026/2027	6
Version du document.....	9

Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont **Natixis Interépargne**.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel de **Natixis Interépargne** concerne l'année 2026. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

État des actions déjà engagées avant la publication du [Schéma pluriannuel 2025-2027 du Groupe BPCE](#)

Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- Veiller à la conformité réglementaire.
- Définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe.
- Améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE.
- Permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent accessibilité local est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- Veiller au respect des normes d'accessibilité.
- Piloter la mise en accessibilité.
- Sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.
- Clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.
- Périmètre collaborateur : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication.

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité de **Natixis Interépargne** couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

Nom du service	URL	Type(s) de public utilisateur	Déclaration conforme	Taux de conformité	Commentaire
Site public	Site public	Grand public			
Espace Épargnant & Actiris (EP)	Connexion - Natixis Interépargne	Grand public/Clients particuliers et professionnels	Oui	70%	L'objectif est d'atteindre 70% d'accessibilité avant fin S2 2026
Espace Entreprise (EE)	Entreprise - Natixis Interépargne	Grand public/Clients particuliers et professionnels	Oui	Lancement	L'objectif est de démarrer un état des lieux
Easiris			Oui	Lancement	L'objectif est de démarrer un état des lieux
PDF légaux & éditiques	Lien PDF	Grand public / Clients particuliers	Oui	70%	L'objectif est d'atteindre 70% d'accessibilité pour un premier PDF priorisé

PDF marketing & opérationnels	Lien PDF	Grand public / Clients particuliers / Périmètre collaborateur	Oui	70%	L'objectif est d'atteindre 70% d'accessibilité pour un premier PDF priorisé
-------------------------------	--------------------------	---	-----	-----	---

Total de services numériques : 5

Moyens humains et Budget alloués

Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité locale de **Natixis Interépargne**, avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs de **Natixis Interépargne** seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques **Natixis Interépargne** s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi, sur l'année 2026, des sessions de formation seront planifiées sur les thématiques suivantes : Concevoir et designer accessible, Rédiger et publier des contenus web / bureautiques accessibles, le Product Ownership, les UX PM

L'ensemble des collaborateurs de **Natixis Interépargne** sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Budget

Pour l'année 2026, **Natixis Interépargne** a sanctuarisé une enveloppe budgétaire dédiée afin de concrétiser les actions planifiées et ambitions du Groupe BPCE en matière d'accessibilité numérique.

Actions planifiées sur 2026/2027

Pour l'année 2025, **Natixis Interépargne** a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat	Commentaire
[Plan d'actions annuel/Schéma pluriannuel/Gouvernance/ Mise en accessibilité/ Achats et relations prestataires/ Socle de compétences]	[Intitulé de l'action]	[Désignation du responsable de l'action : Réfèrent accessibilité, Responsables application, Communication, RH...]	[T1/T2/T3/T4 2026]	[À faire/En cours/Réalisé/Réporté]	[Par exemple : publication des résultats de l'audit et planification des remédiations ...]	
Gouvernance	Mise en place d'une procédure de gestion des réclamations sur l'accessibilité numérique	Réfèrent accessibilité/Responsables application concernés	T4 2026	A faire		
Gouvernance	Mise en place d'un formulaire de contact pour les réclamations sur l'accessibilité numérique pour Natixis Interépargne	Réfèrent accessibilité local/Responsables application concernés	T4 2026	A faire		
Mise en accessibilité	Mise en accessibilité du formulaire de contact pour les réclamations sur l'accessibilité de Natixis Interépargne	Réfèrent accessibilité local/Responsables application concernés	T4 2026	A faire		
Mise en accessibilité	Test/Déploiement des processus cibles et du kit d'outils pour l'accessibilité « by design » des projets numériques	Réfèrent accessibilité local/Responsables application concernés	Année 2026	En cours	Création de nouveaux composants accessibles	

Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA de Natixis Interépargne	Référent accessibilité local/Responsable application concerné	T3 2026	En cours (de planification)	Publication des résultats de l'audit et planification des remédiations	
Mise en accessibilité	Remédiation des problèmes d'accessibilité numérique de Natixis Interépargne /Amélioration de l'accessibilité numérique de Natixis Interépargne	Référent accessibilité local/Équipe projet compétente	Année 2026	En cours	Amélioration continue	
Achats et relations prestataires	Ajout d'exigences sur l'accessibilité numérique pour les achats de services numériques	Référent accessibilité local/Service achats	Année 2027	A faire		
Achats et relations prestataires	Définition d'un plan de remédiation/amélioration de l'accessibilité numérique de <i>Natixis Interépargne</i> avec le prestataire xxx	Référent accessibilité local/Service achats	Année 2027	A faire		
Socle de compétences	Révision des processus de recrutement des profils susceptibles d'œuvrer à la mise en accessibilité numérique	Référent accessibilité local/RH	Année 2027	A faire		
Socle de compétences	Ajout dans les fiches de postes éligibles de compétences techniques en lien avec l'accessibilité numérique	Référent accessibilité local/RH	Année 2027	A faire		

Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	Référent accessibilité local/ RH / Équipe projet compétente	T2 2026	En cours	Une partie des programmes de formations ont été identifiés, et seront suivis en avril et mai	Des programmes spécifiques pour les techniciens IT sont en cours de développement
Plan d'actions annuel	Rédaction du bilan de l'année	Référent accessibilité local	T4 2026	À faire		
Plan d'actions annuel	Élaboration du plan d'actions annuel 2026	Référent local	T4 2026	En cours	Publication et mise en ligne	
Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2026	Référent accessibilité local/Direction/Équipes projets numériques	T4 2026			

Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	10/04/2026	